

Mouvement musical.

Donnez le *la* avec nous!

Informez-vous!

>> Le portail du CSM www.miz.ch vous renseigne sur la vie musicale suisse et vous offre toute une palette intéressante de possibilités de formation, la liste de ses membres, et un vaste choix d'hyperliens menant à des adresses intéressantes.

>> La «**Revue musicale suisse**» vous tient au courant des questions de politique éducative et culturelle. Elle peut être commandée auprès du CSM.

>> La brochure «**La musique en tant que profession**» fournit des indications précieuses pour les études musicales et les métiers voisins. Elle peut être commandée auprès du CSM.

Avez-vous des questions ou des suggestions? Prenez contact avec nous!
Vous trouverez toujours portes et oreilles ouvertes.

Conseil suisse de la musique CSM Téléphone +41 (0)62 822 94 23
Maison de la musique Télécopie +41 (0)62 822 94 07
Gönhardweg 32 Courriel musikrat@aarauonline.ch
CH - 5000 Aarau Internet www.miz.ch

Editeur: Conseil suisse de la musique, avec le soutien de la Fondation SUISA.
Texte: Sonja Brunschwiler, Zurich. Graphisme: Felicitas Högger, Zurich.
Photos: Patrick Gutenberg, Zurich. Niklaus Spoerri, Radio DRS.
Sepp Rausser, Fédération nationale des costumes suisses. Impression: Imprimerie Schöftland SA.



Mouvement musical.

Une initiative du Conseil suisse de la musique.



musik bewegt
mouvement musical
movimento musicale
moviment musical


SMR CSM

Schweizer Musikrat
Conseil Suisse de la Musique
Consiglio Svizzero della Musica
Cussegl Svizzer da la Musica

La musique mobilise le Conseil suisse de la musique ...

... comme un thème à variations...

Le Conseil suisse de la musique (CSM) est l'organisation faîtière de tous les musiciens de notre pays. Il a été fondé en 1964, sur l'initiative de diverses organisations musicales et personnalités illustres du monde musical suisse, en tant que comité national du Conseil international de la musique, organisation non gouvernementale de l'UNESCO. Le CSM défend les intérêts de ses membres sur le plan politique et économique, et assume des tâches d'information et de coordination.

... avec une grande variété de timbres...

Plus bigarré que le CSM, tu meurs! Il réunit 500'000 musiciens et musiciennes regroupés eux-mêmes dans une soixantaine d'organisations, des amateurs et de professionnels, des élèves et des enseignants, des interprètes et compositeurs de toutes les tendances, des sociétés de musique et des chœurs, des orchestres, des établissements de formation, ainsi que les éditeurs et les marchands de musique.

... mais en toute harmonie.

Malgré son hétérogénéité, le CSM ne connaît qu'un seul objectif: cultiver, promouvoir et soutenir la musique, ce pilier de notre culture. Il s'agit de susciter en Suisse une vie musicale qui bouge et fasse bouger.

Sous la devise «mouvement musical», le Conseil suisse de la musique s'engage en faveur de la musique et des activités musicales.

Participez et donnez le /a avec nous!

Le Conseil suisse de la musique mobilise la musique ...

... en tant que médiateur entre la politique et la culture

Le CSM sert d'intermédiaire entre les musiciens suisses et les décideurs politiques et économiques du pays. Nous cherchons ensemble des solutions aux problèmes économiques et aux questions de la politique de la formation et de la culture.

... en tant que relais national et international

Le CSM participe aux procédures de consultation nationales. Il entretient des contacts étroits avec les représentant-e-s de l'Office fédéral de la culture (OFC) et de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP). Le CSM s'engage ici en particulier pour la formation musicale des jeunes et celle de leurs enseignants. Le CSM est aussi représenté dans des comités étrangers par le biais du Conseil international de la musique et il participe activement aux programmes des organisations spécialisées.

... en tant que point de passage obligé pour toutes les personnes concernées

Le CSM est à la disposition du public national et international en tant que «guichet» pour tout ce qui touche à la musique en Suisse. Son site www.miz.ch fournit des renseignements complets, des banques de données et des listes d'hyperliens sur la vie musicale suisse.

La musique vous mobilise...

... en tant que musicien ou musicienne

En pratiquant activement la musique – lors d'une manifestation, dans votre école, votre orchestre, votre fanfare, ou en famille –, vous démontrez à votre entourage l'influence positive de la musique sur la qualité de la vie.

>> Le CSM est à disposition de tous les musiciens de Suisse pour les conseiller.



La musique mobilise...

... en tant que note fondamentale de notre civilisation ...

Les racines de notre culture musicale plongent très profond. De tout temps, la musique a joué un rôle primordial dans la découverte créative de soi et dans l'identité humaine. Elle est une des valeurs fondamentales de notre société et peut déployer des effets surprenants par leur variété et leur qualité – pour autant qu'on lui accorde une place suffisante.

... en tant qu'assise de notre perception du monde ...

La musique a un impact énorme, tant sur ceux qui l'écoutent que sur ceux qui la pratiquent. Elle suscite des sentiments, stimule l'esprit, ouvre le cœur, émeut l'âme, excite le corps. La musique fouette, édifie, réjouit, enrichit, fascine, détend, réconcilie, unit, par-dessus toutes les frontières ethniques, sociales et géographiques.

... en tant que compagne de notre développement ...

Les jeunes gagnent en assurance à travers la musique, surtout s'ils la pratiquent activement, ils développent leur imagination et bénéficient des contacts sociaux qu'elle leur procure. Ce sont là des jalons importants dans le passage de l'enfance à l'âge adulte. Les activités musicales sont une partie essentielle de la mission culturelle et éducative assignée à l'Etat.

... en tant que poulx de notre économie ...

L'éducation musicale et la musique professionnelle sont des facteurs de production importants dans la création de valeur. En Suisse, le chiffre d'affaires annuel des activités musicales est de plus de 3 milliards. Promouvoir l'éducation musicale est donc aussi une manière de stimuler l'économie nationale.

La musique vous mobilise...

... en tant que membre d'un établissement de formation

Par votre engagement en faveur des leçons de musique à l'école et d'une formation exigeante des maîtres-ses de musique, vous contribuez à maintenir la diversité et la qualité de la vie musicale suisse.

>> Le CSM soutient votre engagement par ses conseils et ses actions.



... en tant que journaliste ou partenaire médias

En parlant de notre culture musicale si diverse et en l'intégrant dans vos programmes de radio, vous contribuez à réjouir le public et à le sensibiliser à la musique.

>> Des représentants des musiciens suisses et le CSM ont négocié avec la SSR idée suisse une «Charte de la musique suisse» qui garantira que la musique suisse soit prise suffisamment en compte dans les émissions de toutes les chaînes de radio suisses.



... en tant qu'homme ou femme politique

En étant conscient-e de la valeur de la musique pour notre société et en luttant contre le démantèlement de l'instruction musicale en Suisse, vous remplissez la mission culturelle et éducative définie par la Constitution.

>> En 2000, le CSM a obtenu par son engagement que l'article 69 figure dans la Constitution fédérale. L'alinéa 2 stipule «La Confédération peut promouvoir les activités culturelles présentant un intérêt national et encourager l'expression artistique et musicale, en particulier par la promotion de la formation.» La mise en œuvre de l'article culturel à travers une loi sur l'encouragement de la culture est en cours.



... en tant qu'auditeur/-trice ou que fan

En fréquentant les manifestations musicales, en en lançant ou en les soutenant, vous contribuez à sauvegarder et à promouvoir la musique en tant que valeur essentielle de notre civilisation.

>> Le CSM est toujours à votre disposition pour tout renseignement.